



## **NOTE DE SUIVI DE SEANCE GROUPE CHERPINES « ATELIER ARTISTIQUE ET CULTUREL »**

### **Séance du mercredi 6 mars**

#### **Présences :**

Richard Gauteron (Th. Marathon) , Cléa Redalié (DIP, Service cantonal de la culture), Baracchini Italo (Une fois un cirque), Nadia Maklouf (danseuse), Yorick-Yann Hossfeld, Géraldine Martinelli, Alexia Panagiotounakos, Jérémy Gras (Association What's music), Sarah Girard (photographe), Yan Roschi (UECA), Nicolas Clémence, Timothée Janin (Plein-les-Watts Festival), Pascal Mabut (Coresponsable du Service culturel de PLO), Corinne Dufay-Demaurex (Administratrice de La julienne), Françoise Joliat (Conseillère administrative de Confignon), Catherine Bortscher (Mix Dance), Raphaël Maghraoui (graphiste, illustrateur), Jean-Michel Meylan (Conseiller municipal de PLO), Geneviève Guinand-Maitre (Conseillère municipale de PLO), Laurent Seydoux (Conseiller administratif de PLO), Geneviève Arnold (Conseillère administrative de PLO)

#### **Excusés :**

Cie Baraka, D. Cube

---

Geneviève Arnold ouvre la séance du groupe Cherpines « Atelier artistique et culturel ».

Un tour de table des différentes personnes présentes à cette séance est effectué.

G. Arnold indique qu'à l'issue des différentes séances à venir, elle a le souhait de pouvoir harmoniser les demandes afin de construire le projet culturel aux Cherpines (territoire à prendre au sens large entre PLO et Confignon). Elle signale également qu'avec Mme Françoise Joliat et M. Laurent Seydoux, ils ont pu rencontrer M. Charles Beer (Conseiller d'Etat - DIP) afin de présenter le projet des Cherpines. Ceci étant, M. Beer a montré son intérêt ; il y voit une complémentarité avec les écoles post obligatoires déjà implantées et la zone de développement. Il encourage ce projet dans les synergies entre le sport, la culture et l'école.

G. Arnold demande aux participants d'annoncer et de présenter les éléments-clefs qui pourraient intégrer ce prochain espace de 10'000 m<sup>2</sup> dédié à la culture, où tous les arts sont concernés. Quel espace pour le cirque, pour le théâtre ou la danse ? Elle demande, en plus du développement des idées, de définir les mètres carrés de surfaces nécessaires, en imaginant aussi des salles pluridisciplinaires. Elle indique que la zone des Cherpines devrait être divisée de la manière suivante : 1/3 logements, 1/3 entreprises (zones industrielle et artisanale), 1/3 espace public (inclus les espaces culturels).

G. Arnold indique qu'il peut tout à fait y avoir de la mixité dans un bâtiment entre les disciplines, cirque et théâtre par exemple.

C. Bortscher projette à l'écran un schéma d'une salle de danse formée de deux espaces séparés par les vestiaires et les toilettes.

S. Girard indique que dans l'idéal, il faudrait une galerie d'exposition pour les différents artistes, une résidence d'artistes et une salle informatique avec le matériel de photos adéquat. Elle explique qu'il est important que les espaces soient flexibles et partageables. Il faudrait aussi qu'il existe un lieu de

prêt de matériel. Afin que les artistes puissent profiter d'échanger, il est pertinent d'avoir un espace où il est possible de cuisiner sur place.

I. Baracchini indique que l'association « Une fois un cirque » a été créée en 2003. Il informe que les besoins seraient la construction d'un hall de 2 salles \_ et signale que le partage de disciplines n'est pas si simple car le cirque demande beaucoup de matériel qui est difficilement prêtable. Néanmoins il retient le côté émulsion créative entre les disciplines, comme le théâtre et le cirque. Il peut imaginer 2 salles de dimensions salle de gymnastique, qui soient construites côte à côte, et un espace avec gradins de 450 places. Il faudrait de plus prévoir un grand lieu d'entreposage pour le matériel. Il mentionne aussi que la résidence est profitable pour le cirque pour permettre aux professionnels circassiens de rester sur place 2-4 mois pour l'enseignement. Enfin, il est important qu'il y ait la place pour un chapiteau traditionnel de 50/50m sur un terrain stabilisé.

I. Baracchini espère le développement d'une véritable école professionnelle de cirque comme cela se passe dans la plupart des pays européens.

G. Arnold trouve l'aspect intéressant car il y a un potentiel avec les écoles qui se trouvent proches des Cherpines. Elle indique que cette proposition d'école professionnelle de cirque serait une première en Suisse, où le cirque n'est pas reconnu en tant que formation, et souhaiterait que Genève en soit l'initiatrice.

F. Joliat demande à l'association « Une fois un cirque » de réaliser un dossier pour le DIP.

N. Clémence indique qu'il faudrait une salle équipée avec une programmation régulière de musique actuelle dans cette zone. Il signale également le bien-fondé des résidences d'artistes.

G. Arnold demande de bien réfléchir aux risques sonores nocturnes car il y aura des zones d'habitations.

F. Joliat informe qu'elle est en contact avec le président de la FTI (Fondation des terrains industriels). Celui-ci est dans une réflexion sur la mixité des activités industrielles et culturelles, et plus particulièrement sur l'aspect des nuisances nocturnes.

J. Gras et Y.Hosspeld parlent de l'intérêt d'une salle de concerts et d'un concept de bibliothèque musicale, d'ateliers. L'endroit se profile bien, dans la proximité de la zone industrielle. Il faudrait un endroit où une programmation régulière puisse trouver place.

N. Clémence signale que la jeunesse souhaite des lieux de concert en gestion accompagnée, voire en mode autogéré, car il y a un manque dans la commune de Plan-les-Ouates. Il indique également que les locaux peuvent être partagés par les associations, même si ce n'est pas toujours facile. Un studio d'enregistrement est demandé par nombreux artistes.

G. Arnold remarque qu'un tel projet peut faire l'objet d'un partage de locaux notamment pour la musique, et plus particulièrement dans un studio d'enregistrement qui manque sur la Commune. Il faut toutefois faire attention aux locaux vides.

R. Gauteron a participé à plusieurs résidences. Il rappelle qu'il est important d'avoir des espaces informels. Il imagine bien partager la scène du théâtre avec le cirque. Il fait remarquer que la maintenance technique est indispensable. Il faut aussi penser à des scènes de tailles différentes.

G. Arnold remarque que tous ces projets nécessitent du financement dans la construction et le fonctionnement. Il n'est pas pensable que la commune de Plan-les-Ouates puisse financer les projets. Afin de trouver une partie du financement, il est important de relever la mixité de la zone entre lieu d'habitation, lieu de travail et lieu de loisirs.

I. Baracchini demande si Rolex ne pourrait pas devenir un partenaire financier.

G. Arnold relève qu'il est envisageable de faire une demande générale aux entreprises de la ZIPLO.

G. Guinand-Maitre s'interroge sur le partage de locaux au niveau des horaires ainsi que sur les résidences d'artistes. Elle demande que la Haute Ecole Supérieure de Design soit contactée afin de connaître leur intérêt et leurs besoins.

N. Clémence répond qu'il n'y a pas de problèmes à partager des locaux pour des associations culturelles.

Y. Roschi de l'Union des Espaces Culturels Autogérés (UECA) informe du travail effectué sur la zone des Cherpines. Il en ressort qu'un tel projet pourrait être autofinancé dans son fonctionnement, mais pas dans sa construction. En effet, il pourrait se construire un espace pluridisciplinaire avec une salle d'environ 700-800 places. Il y aurait un espace de répétition, de création, d'exposition, etc. Il relève la question du risque d'un tel projet car celui-ci est en dehors de la ville. Ce qui signifie la difficulté d'accessibilité (mobilité). Est-ce que les artistes de la ville se rendront en périphérie ?

Y. Roschi signale que l'UECA possède un savoir faire en matière de projets culturels pluridisciplinaires autogérés. Pour obtenir un rendement suffisant, il faut accepter que cet espace soit autonome et que des activités nocturnes s'y déroulent (jusqu'à très tard ...). Intérêt pour salles pluridisciplinaires, adaptables selon le contexte, sans interdit sur le type d'activités. Réfléchir à la conception de bâtiment avec peu de nuisances, en tenant compte toutefois de la circulation des gens à l'extérieur.

C. Redalié relève l'aspect passionnant du projet des Cherpines car il est à la fois cantonal et régional. Elle indique qu'il est important de trouver une identité propre à ce projet culturel. Elle fait également remarquer la dimension scolaire de ce projet, comme l'école et le sport étude ainsi que toute autre forme en lien avec les écoles.

C. Dufay-Demaurex fait remarquer qu'il est nécessaire d'avoir un réseau de récupération, tant au niveau des décors de théâtre que des déchets industriels propres.

N. Maklouf indique que l'identité forte dont parlait le DIP pourrait être placé sous le signe de la récupération.

L. Seydoux présente le projet des Cherpines au niveau sportif. Il signale que le plan de quartier doit être déposé en septembre 2010. Il est donc important que le groupe puisse définir très vite les besoins en matière culturelle. Il signale également que les TPG ont accueilli avec intérêt le projet des Cherpines pour une définition du prochain parcours du tram en direction de St Julien-en-Genevois.

L. Seydoux relève que le projet doit être remis au plus tard au mois de juin et que le début des travaux devrait commencer au mieux en 2015.

Fin de la séance : 20h00  
PM/mars 2010